CÔTÉ JAMBES

Périodique d'information du Syndicat d'Initiative de Jambes

N° 121

2T2023

30E ANNÉE

L'ÉGLISE DE VELAINE

2023, UNE ANNÉE JUBILAIRE

GALERIE DÉTOUR

BeCraft.ORG COSMOS

Du 28/06 > 19/08/2023

Maxime Van Roy,
La ronde des cercles, 2022, © M. Van Roy

Cet été, la galerie Détour dédie ses espaces à BeCraft à travers une sélection de huit artistes membres de l'association
Allongé sur l'herbe blanche, Félicien Umbreit observe les astres. Julie Percillier brode ses lianes végétales. Leïla Pile et Amandine Lamand tissent un ruban de vie. Chantal Delporte interroge les racines, Audrey Ickx, les textures. Maxime Van Roy défie les lois de la pesanteur, Anne Goy, celles du récit.
Au détour de leurs créations laissant à penser, à rêver le cosmos, huit créateurs membres de BeCraft sèment subtilement le chaos dans la conception dichotomique des arts appliqués et des arts plastiques.
L'exposition présente une sélection d'artistes de disciplines diverses dans le domaine des arts appliqués contemporains. Cercle, cycle, en perpétuel mouvement bien que statique, les œuvres représentent de manière formelle ou conceptuelle le chaos ordonné de notre monde.
BeCraft est une association professionnelle valorisant les métiers d'arts appliqués des régions de Wallonie et de Bruxelles. Céramique, verre, bijou, papier, textile, design d'objet sont, entre autres, les domaines créatifs dans lesquels s'inscrivent les artistes qui y sont soutenus et promus. BeCraft travaille en relation avec le WCC Europe, au sein de la structure mondiale du World Crafts Council (Conseil Mondial des Métiers d'Art).
Quatre objectifs principaux motivent les actions de BeCraft : le soutien et la promotion en Belgique et à l'étranger de ses artistes membres ; l'information et la formation du public et des professionnels du milieu via les expositions, conférences, workshops et visites guidées.

Hélène PETITE

Du 06/09 > 30/09/2023

La mémoire des sources
La photographie argentique est le pivot de la recherche artistique et prend forme dans des propositions multidisciplinaires et expérimentales.
J'explore les modes de présentation où se mêlent les tirages photographiques, l'expérimentation autour de l'image et de ses supports, la projection et la création tridimensionnelle.
Ce sont pour moi autant de façons de questionner la photographie et d'être attentive au processus créatif que j'envisage comme un flux vibrant et continu, comme une rivière qui coule.

Galerie DÉTOUR
Nouvelle implantation de la Galerie Détour,
à l'arrière du 162 de l'Avenue Jean Materne (accès via le parc reine Astrid)
info@galeriedetour.be - www.galeriedetour.be

ÉDITO

Le retour de l'été, promesse tant attendue de beaux jours, fait place à Jambes à la fête, au folklore et aux traditions. Ces pages vous proposent une rétrospective sur les festivités de la Pentecôte qui, outre leur célèbre Corso haut en couleurs, ont aussi enchanté nos rues et avenues dès le jeudi de l'Ascension.

Les premiers jours de juin ont été aussi festifs pour l'Institut Saint-Joseph qui célébrait ses 200 ans d'existence. Les très nombreux élèves natifs de Jambes et d'ailleurs qui sont passés par les bancs de cet établissement en garderont certainement un excellent souvenir.

Vous vous souvenez qu'au début de l'été 2021, la Tour d'Anhaive était « sous eau ». Après maint travaux, restaurations et interventions diverses, le Musée est enfin rouvert, partiellement en tout cas. Nous sommes fiers de vous inviter à y découvrir l'exposition « Parallèles ».

Les sujets d'intérêt que nous vous proposons couvrent des domaines parfois fort éloignés l'un de l'autre. Par exemple, tandis qu'Anhaive vous entretient d'archéologie et d'histoire, c'est dans le « Cosmos » que la Galerie Détour vous emmène jusqu'au 19 août.

D'art contemporain, il en est encore question du côté de Velaine au travers du jubilé de son église du Sacré-Cœur. De facture résolument moderne, sinon avant-gardiste, cet édifice ne manque pas d'éveiller la curiosité.

Autre chose : que diriez-vous d'un rendez-vous intime avec un couple de juges de paix jambois et fiers de l'être ? N'ayez crainte, ceux que nous avons rencontrés pour vous sont retraités. Vous pourrez découvrir un échange avec eux de considérations intéressantes, en particulier sur leur profession et ses évolutions. Nos interlocuteurs ont répondu à une vocation qui ne leur a pas toujours réservé la facilité, mais dont ils retiennent principalement l'aspect humain.

Et vous pourrez encore découvrir dans cette édition du Côté Jambes bien d'autres actualités touchant votre entité jamboise, peut-être même votre voisinage, parce que votre quotidien est aussi le nôtre.

Bonne lecture et bel été à toutes et tous.

Sandrine Bertrand
Présidente

SOMMAIRE

GALERIE DÉTOUR
Cosmos 2
Hélène Petite 2

ÉDITO 3

FOLKLORE
Jambes et les festivités de la Pentecôte :
Tradition, soleil et ambiance familiale 4-5

RENCONTRE *par Caroline Remon*
Martine DE SOETE et Jean-Pierre VAN LAETHEM
La vie d'un(e) Juge de Paix :
un long fleuve tranquille ? 6-8

REGARD 8

EXPOSITION
Québec débarque à Jambes
Le temps d'un poème 9

PROJET
Chantiers et travaux :
Jambes, une entité en pleine mutation 10-12

LOISIRS
The Flow by Charlie's :
Inscrire la base nautique
dans le circuit touristique des gens 13

À TOUTES JAMBES
- Armand Estievenart 13
- Les olympiades 13
- Cet invisible... Cet incompris...
  Le syndrome fibromyalgique 13

ART & PATRIMOINE
Tour d'Anhaive - La restauration :
Une pratique minutieuse et collaborative .. 14-15

ANHAIVE
Réouverture partielle de la Tour d'Anhaive
Nouveau regard sur les collections 16
Vous aussi, devenez acteur du musée 17

ANNIVERSAIRE
L'Église de Velaine-Jambes
Un an d'activité pour fêter le jubilé 18-21
Institut Saint-Joseph
fête le bicentenaire des écoles primaire
et maternelle 22-27

Ce logo indique une suite de l'information sur notre site internet www.sijambes.be

Côté Jambes n° 121 - 2ème trimestre 2023 - 30ème année.
Éditeur | S.I. Jambes asbl - Avenue Jean Materne, 162 - 5100 Namur (Jambes).
info@sijambes.be | www.sijambes.be | 081/24 64 43.
Rédacteur en chef et Éd. responsable : Frédéric Laloux.
Secrétaire de rédaction & rédaction : Françoise Janssens.
Mise en page : Richard Frippiat.
Crédit photographique : Albert Blond, Archives Église de Velaine-Jambes, Archives Vers l'Avenir-APN-AEN, AWaP, André Dubuisson, J. Goffinet, L&P Photos, Louis Muller, Namlao, Hélène Petite, Nathalie Van Eygen, Maxime Van Roy.
Merci aux bénévoles qui ont participé à ce numéro.

NAMUR CAPITALE
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
Avec le soutien de la Wallonie
VISITWallonia.be
NAMUR CONFLUENT CULTURE

Jambes et les festivités de la Pentecôte :

Tradition, soleil et ambiance familiale

À Jambes, les festivités du mois de mai sont chaque année des moments très attendus. Ces fêtes populaires marquent l'arrivée du printemps et laissent planer comme un petit air de vacances.

Au programme de ce traditionnel rendez-vous, la fête foraine, le marché de l'Ascension, le Corso Kids, le feu d'artifice, sans oublier en point d'orgue, le lundi de pentecôte, le Corso.

Les festivités jamboises de la Pentecôte ont démarré le 17 mai, la veille du marché de l'Ascension, par l'ouverture, pour près de trois semaines, de la fête foraine située places de la Wallonie, de la Patinoire et de la Gare fleurie. Trampoline, carrousels, manèges divers, pêche aux canards, auto-scooter, jeu d'adresse et autres stands à gourmandises sucrées et salées, ... il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges.

En deuxième temps fort de ces festivités, le marché de l'Ascension. Tout était réuni pour une édition réussie : une météo clémente, des commerçants en nombre et un public qui n'a pas boudé son plaisir. Près de 200 emplacements ont été occupés parmi lesquels on a pu retrouver les étals de quelques commerçants sédentaires jambois, mais aussi et surtout ceux des ambulants auxquels se sont ajoutés une dizaine d'emplacements Horeca.

Un corso spécial Kids

Les festivités se sont poursuivies le samedi 27 mai avec la deuxième édition très fréquentée du Corso Kids. Les enfants ont pu s'adonner durant toute la journée à différentes activités dans le parc Astrid : châteaux gonflables, jeux en bois, grimage, théâtre de marionnettes de l'asbl Théâtre de la Cave, ... le tout accessible gratuitement. Un succès inattendu qui pourrait conduire les autorités communales à revoir leur copie pour l'édition 2024 en développant davantage le corso des petits.

Feu d'artifice hybride

Le dimanche soir a fait place au feu d'artifice tiré depuis le pont de Jambes avec la Citadelle en arrière-plan. Cette année, les autorités communales avaient opté pour une version hybride, c'est-à-dire un feu d'artifice au procédé pyrotechnique classique tout en limitant le bruit par un choix d'explosifs déflagrants plus discrets et sans animation musicale.

Cortège, sortilèges et confettis

Une quinzaine de groupes folkloriques, carnavalesques et de fanfares ont défilé dans les rues jamboises. Se trouvaient dans le cortège, pour les Namurois, les Alfers, les Bragards, les Échasseurs, les Géants, les Masuis et Cotelis Jambois, les Molons, la fanfare de la Police Namur Capitale.

Les Macrales du Val de Salm (Vielsalm) ont taquiné le public de leurs balais, jetant ça et là des sorts, tandis que les cornemuses écossaises du Wallace Pipe Band (Anvers) côtoyaient les danses endiablées de la compagnie togolaise Tahougan et son cracheur de feu, sans oublier la participation très attendue des majorettes de Huissignies (Chièvres). On notera également la

prestation des Grognards de Napoléon (Jumet), de la Royale Orphée de Stavelot, du groupe artistique Alkuone (Alost) et de l'orchestre musical néerlandais Amigo.

Le Corso ne serait rien sans son petit train et sa distribution de fleurs. Cette année, ce sont vingt-six enfants des écoles communales et huit du Collège Marc Aurèle (Malonne) qui ont assuré cette distribution florale pour le plus grand plaisir du public, comme le confie Mélanie « Aujourd'hui, je viens avec mes enfants et des petites voisines. J'habite à Perwez et, chaque année, je viens au marché de l'Ascension et au Corso. J'apprécie le côté festif du Corso, son ambiance très familiale aussi, et puis c'est super gai de recevoir ces fleurs ».

RÉACTION

Anne Barzin,
Échevine en charge des Fêtes

C'était une belle édition 2023 des festivités jamboises de la Pentecôte.

Le beau temps et le retour du soleil ont évidemment contribué à la réussite de ces festivités.

Elles ont débuté par le marché de l'Ascension qui a rencontré un grand succès.

Je voudrais aussi mettre en avant le « Corso Kids », événement organisé le samedi dans le Parc Astrid à destination des familles. Il avait été créé à l'occasion de la 100ème édition du Corso l'an dernier. Les enfants ont été très nombreux à participer aux différentes activités proposées avec les châteaux gonflables, jeux en bois, théâtre de marionnettes,... Merci à toute l'équipe de la Frairie royale des Masuis et Cotelis Jambois pour sa collaboration pendant cette journée !

Le cortège du Corso s'est déroulé le lundi. Le souhait est d'y retrouver de nombreux groupes namurois, mais le public a pu aussi découvrir d'autres prestations proposées par des groupes venant de plus loin. Danses, musique, drapeaux, couleurs et confettis étaient au rendez-vous pour ce traditionnel rendez-vous du folklore !

Martine DE SOETE et Jean-Pierre VAN LAETHEM

La vie d'un(e) Juge de Paix : un long fleuve tranquille ?

Le code judiciaire et le code civil sont encore quotidiennement utilisés par les deux juges de paix retraités

Martine DE SOETE et Jean-Pierre VAN LAETHEM sont tous deux juges de paix retraités. Un couple de juges de paix retraités, qui vit à Jambes, ce n'est pas banal...

Coté Jambes les a rencontrés.

Quel est votre ancrage jambois ?

JPVL - C'est surtout Martine qui est ancrée à Jambes. Moi je suis originaire de Gembloux. Mes parents avaient un magasin de jouets et vélos au centre-ville. Nous nous sommes rencontrés chez notre maître de stage et nous nous sommes mariés en 1978.

MDS - Quand mes parents se sont séparés en 1953, ma mère et moi sommes allées vivre chez mes grands-parents à Jambes, rue van Opré. Ma mère était assistante en pharmacie et travaillait à la pharmacie Hussin, avenue Materne. Madame Hussin, la pharmacienne, me considérait comme sa fille et rêvait que je lui succède. Je me suis inscrite dans cette discipline, mais cela ne m'a pas plu. J'ai toujours rêvé d'être magistrat.

Après mes études, j'ai fait mon stage chez l'avocat Raisière à Namur, puis j'ai installé mon cabinet d'avocat au boulevard de la Meuse.

J'y suis restée 23 ans.

Votre épouse est une Jamboise pur jus. Quel fut votre parcours avant de la rejoindre à Jambes ?

JPVL - J'ai fait des études de droit dans l'idée d'être journaliste. Durant mes études à Leuven, j'ai été correspondant du journal Le Soir. Mais en 1974, l'actionnariat de ce quotidien a racheté et intégré d'autres journaux, et par conséquent d'autres journalistes. Je n'ai pas pu y être engagé. C'est ainsi que j'ai rejoint le cabinet Raisière et que j'ai rencontré Martine dans l'ambiance plutôt détendue de ce cabinet. Je suis devenu Jambois grâce à elle. Nous habitons au centre de Jambes depuis 45 ans.

Après un parcours d'avocat, un virage vers la magistrature. Racontez-nous...

JPVL - Dès 1979, j'ai siégé bénévolement au Tribunal de première instance d'abord comme avocat assumé, puis comme juge suppléant. Cela m'a beaucoup plu.

J'ai postulé quelques fois avant d'être nommé au siège en 1985 à l'occasion d'une extension du cadre. J'ai surtout siégé aux audiences civiles et j'ai également été juge de la jeunesse. Nous

Martine De Soete à l'issue de sa prestation de serment en 2003.

Jean-Pierre Van Laethem lors de sa prestation de serment en 1985.

avions des services de garde et, à l'époque, pas de GSM. Il fallait rester chez soi à côté du téléphone. C'était un autre temps !

En 1995, j'ai été nommé Vice-Président du Tribunal de première instance de Namur et, lors de la réforme des cantons judiciaires en 2001, j'ai été nommé juge de paix à Andenne. Un canton mi-rural, mi-urbain de 50.000 habitants.

MDS - Après avoir été juge de paix suppléant à Fosses-la-Ville puis à Namur-Nord, j'ai été nommée juge de paix du canton de Namur-Sud en 2003. Un canton important : la moitié du territoire namurois (55.000 habitants) et Profondeville (12.000 habitants). J'avais en outre les malades mentaux de Saint-Martin dans le champ de mes compétences : cela impliquait

la prise de décisions souvent compliquées et délicates, surtout quand il est question de soins sous contrainte.

Quand vous regardez derrière vous, quel est le sentiment qui vous anime ?

MDS - J'ai tout adoré, le barreau comme la magistrature. Ce que je retiens en premier lieu, c'est le côté humain du métier. On entre vraiment dans la vie des gens. J'ai fait de très belles rencontres, que ce soit parmi les clients ou dans le milieu judiciaire.

Le métier d'avocat m'a énormément aidée dans mon métier de juge de paix. C'est une excellente école et la meilleure formation qui soit.

JPVL - Seize ans au Tribunal de première instance (audiences de référé familial et jeunesse entre autres), c'est entrer dans le cœur de la vie des gens. La vie, elle est là.

Juge de paix est une très belle fonction, pleine d'humanité. La plupart des justiciables se présentent seuls, sans avocat : cela nécessite de se mettre d'abord à leur écoute avant de juger.

En 40 ans de métier, vous avez dû constater bien des changements...

C'est exact. Et malheureusement, pas toujours dans le bon sens. Nous sommes tous les deux d'accord sur ce point.

La fusion des justices de paix avait pour but de réduire les coûts, mais elle a surtout entraîné

une perte de proximité, sa qualité première, et a porté atteinte à sa vocation de service public. Un exemple : l'allongement des déplacements.

L'accès au dossier et la suite de son traitement sont de plus en plus difficiles à cause de l'informatisation presque complète de la justice. Or la fracture numérique n'est pas une illusion... De même, certaines réformes procédurales compliquent sérieusement la gestion du dossier pour un non-juriste.

Au fil des ans, la tâche du juge de paix s'est alourdie avec l'arrivée de nouveaux contentieux tels que ceux relatifs aux énergies (eau, gaz, électricité) et à la téléphonie.

Tout ceci est vrai pour les justices de paix, mais aussi pour tous les niveaux de la justice. Le cadre (nombre de magistrats et de greffiers) n'est même pas respecté par le ministre de la justice.

Il n'en reste pas moins que le métier de magistrat apporte beaucoup de satisfactions personnelles. Mais attention : les vocations se raréfient et il ne faudrait pas tout confier à l'intelligence artificielle !

Comment occupez-vous votre temps maintenant ?

Oh, le temps libre n'est pas si récent. Après notre mise à la retraite, nous avons siégé comme suppléants bénévoles dans des justices de paix pour remplacer des collègues malades ou en attente de nomination. Martine a poursuivi jusqu'à l'âge de 70 ans, et Jean-Pierre jusqu'à 73 ans.

Et la Covid-19 a aussi bousculé nos projets.

JPVL - J'ai 50 ans de photos à classer, et j'espère que nous pourrons repartir en voyage.

MDS – Je voudrais pouvoir mener à bien un projet qui me tient à cœur : celui d'une bibliothèque itinérante dans les maisons de retraite. J'ai déjà collecté plus de 300 livres, mais la Covid a tout bloqué. J'espère moi aussi pouvoir recommencer à voyager.

Et pour terminer cet entretien, avez-vous un événement jambois qui vous a touché et que vous souhaiteriez évoquer ?

MDS - Oui, je pense à l'ouverture de l'Enjambée. Un magnifique trait d'union entre les deux rives, qui nous a permis de reprendre nos voyages, ou plutôt nos petites escapades entre Jambes et Namur.

Merci pour cette entrevue. Côté jambes vous souhaite à tous les deux une excellente retraite.

REGARD

Frédéric Laloux,
Rédacteur en chef

La mémoire est un don de la nature qui offre la faculté de revivre le passé sous toutes ses formes. Chaque fois que nous faisons appel à elle, nous pouvons être submergés d'émotions aussi intenses que diverses.

Pour avoir eu la chance d'assister au 200e anniversaire de l'Institut Saint-Joseph, je peux vous affirmer que les mémoires y fonctionnaient à plein régime ! Les nombreuses réactions enthousiastes observées parmi les participants m'ont laissé pantois, tout comme d'ailleurs la convivialité, et parfois la tendresse de certaines retrouvailles ! Comment ne pas être surpris lorsqu'un instituteur ou une institutrice, après des dizaines d'années de séparation, vous appelle spontanément par vos nom et prénom ? Un tel événement a le mérite de remettre en perspective le rôle crucial que joue le monde enseignant dans nos sociétés, ainsi que la passion qui anime ces femmes et ces hommes, forgerons de notre jeunesse à laquelle ils vouent avec passion l'essentiel de leur vie professionnelle. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Par ailleurs, bien des personnes rassemblées pour l'occasion ne cachaient pas leur joie de se retrouver un peu comme s'ils s'étaient quittés la veille. Ce qui m'a également frappé, c'est qu'ils se côtoyaient à nouveau dans une cour de récréation, comme les enfants qu'ils ont été jadis, sans distinction ni discrimination, alors que leurs parcours de vie se révèlent souvent tout à fait différents. Mais si notre mémoire est essentielle pour vivre des moments pleins d'émotion, nous devons aussi nous en servir pour nous rappeler que l'oubli d'un passé sombre peut nous condamner à le revivre. Enfin, ayons également une pensée pour ceux à qui la mémoire fait désormais défaut et qui vivent de ce fait des moments bien difficiles.

EXPOSITION

Québec débarque à Jambes

Le temps d'un poème

La poésie et la BD réunies sur le mur d'expression du Square de la Francophonie.

Depuis plus de 40 ans, la capitale wallonne tisse des liens étroits avec la ville de Québec. Namur et Québec sont d'ailleurs jumelées depuis 1999, et toutes les deux sont membres du réseau des villes créatives de l'UNESCO.

Ces liens se traduisent par la circulation entre elles des artistes et des œuvres, mais pas seulement puisque les échanges s'étendent aussi aux domaines de la sécurité publique, du développement économique et de l'innovation.

C'est dans ce cadre que, le 23 avril dernier, profitant de la présence du maire de la ville de Québec, M. Bruno Marchand, le Conseil communal de la ville de Namur et le Commissariat aux Relations internationales ont inauguré, au square de la Francophonie, l'exposition « Le temps d'un poème ». Pour ceux qui l'ignorent, cet espace se situe au pied de l'Enjambée et jouxte la rue Mazy sur la rive droite de la Meuse. Le square, lui-même inauguré en 2021 à l'occasion du Sommet du numérique de l'Association internationale des Maires francophones, accueille ainsi sa deuxième exposition temporaire sur son Mur d'expression française.

Le temps d'un poème est une rencontre créative entre l'art des mots de la poésie et l'art séquentiel de la bande dessinée développée par Québec BD et imaginé par deux programmatrices, Mesdames Geneviève Duong et Geneviève Roy. Sa concrétisation a été soutenue par les villes de Québec et de Namur.

À travers les illustrations originales de dix-huit bédéistes et les poèmes d'autant de poétesses presque exclusivement québécoises, l'exposition offre une belle occasion de découvrir des talents sélectionnés avec l'intention de représenter la diversité culturelle, sexuelle et de genre présente au Québec aujourd'hui.

Le temps d'un poème est à voir au square de la Francophonie pendant les prochains mois.

Chantiers et travaux :

Jambes, une entité en pleine mutation

Les projets des résidences Équinox et Artémis, rue Julie Dessy

L'évolution urbanistique est un sujet sur lequel votre Côté Jambes revient régulièrement. Et pour cause : l'entité est très convoitée par les développeurs-promoteurs, et de plus en plus de citoyens s'y installent. Jambes voit son visage et ses paysages changer au fil des ans.

Comme beaucoup de centres urbains, le cœur de Jambes est très densifié. Plus on s'en éloigne et plus la densité est censée diminuer, mais à Jambes, elle reste élevée comme elle l'a d'ailleurs toujours été. L'attrait que l'entité suscite paraît logique : elle offre en effet une série de services en termes de mobilité (bus, train, trottinettes et vélos partagés, ...) et de commodités : commerces, restaurants, écoles, activités associatives et culturelles, complexes sportifs, ..., sans compter un cadre de vie plutôt agréable avec ses coins verdoyants (parcs et bois) et la Meuse.

Il suffit de se promener dans les rues de l'entité pour découvrir çà et là de nombreux chantiers : nouvelles constructions, réhabilitation de bâtiments, et des rénovations qui touchent aussi bien l'habitat (maisons et appartements) que des commerces ou des bureaux. Certains sont soit terminés, soit en cours d'avancement ou n'ont pas encore débuté, mais sont bel et bien prévus (voir encadré « Le développement urbain de Jambes à travers quelques exemples »).

En 2022, la ville de Namur a reçu, pour le seul territoire jambois, 101 demandes de permis contre 117 en 2021 ; 79 d'entre eux ont été accordés contre 107 en 2021. Les autres demandes ont été soit mises en délibéré par la région, soit déclarées irrecevables, soit encore abandonnées par les requérants. Autrement dit, en 2022, la Ville a délivré des permis pour la construction de 8 maisons et de 71 appartements. Si la dernière évolution montre une légère baisse, celle-ci peut s'expliquer par la crise sanitaire de la Covid-19, l'inflation des prix de l'énergie et l'impact global de la guerre en Ukraine sur l'économie mondiale. Jambes reste une zone très prisée qui accueille chaque année de nouveaux habitants. En dix ans (de 2012 à 2022), la population jamboise est passée de 17 846 habitants à 22 658, soit 4 805 résidents de plus inscrits au registre de la population. Et rien que pour le premier trimestre de 2023, Jambes comptabilise 315 nouveaux habitants. L'Enjambée joue également un rôle en améliorant la connexion entre les quartiers du centre-ville et de Jambes.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre du schéma de développement local et de l'organisation générale du territoire communal. Et Stéphanie Scailquin, Échevine de l'Urbanisme, de l'Attractivité urbaine et de l'Emploi d'ajouter : « Nous appliquons le schéma de développement local qui vise à reconstruire la ville sur la ville. On est dans la ligne de conduite de la vision urbanistique namuroise et wallonne consistant à densifier le cœur de la ville. Et Jambes offre une diversité de quartiers où les gens ont envie d'habiter. Le bord de Meuse est convoité par les retraités, tandis que la partie sud de la rive droite (le quartier d'Amée), par exemple, est davantage recherchée par les jeunes ».

Des fils conducteurs

La logique de la commune sur l'ensemble du territoire est de limiter au maximum la subdivision des bâtiments d'habitation en plusieurs logements dans les quartiers proches du centre, comme rue de Dave ou rue d'Enhaive par exemple. *« L'objectif est notamment d'éviter des soucis de mobilité et de stationnement car qui dit logement sous-entend souvent une, voire deux voitures »*, nous confie Stéphanie Scailquin. *« Cela exige tout un travail de contrôle des subdivisions d'immeubles, qui permet de vérifier si celles-ci sont réalisées, comme le règlement communal l'exige, avec autorisation préalable. Dans le cas contraire, nous essayons de trouver des solutions en vue d'une régularisation ».*

Autre fil conducteur : celui d'un développement urbain raisonné avec des lignes de conduite en matière de mixité sociale et de superficie, de manière à préserver un juste équilibre entre le maintien de l'habitat unifamilial et la possibilité qui doit être offerte aux jeunes de se loger.

Éviter la littoralisation du bord de Meuse

La volonté existe de préserver le caractère de Jambes, notamment le long de la Meuse, grâce à un règlement communal spécifique qui vise à maintenir le patrimoine architectural local. « Un moratoire a été pris en octobre 2021 pour éviter la spéculation et, indirectement, la littoralisation du bord de Meuse. Ainsi, démolir une maison pour la remplacer par un immeuble de plusieurs logements n'est autorisé qu'en apportant la preuve irréfutable que la rénovation du bâtiment n'est plus possible. Par preuve irréfutable, on entend, par exemple, des problèmes avérés de stabilité de l'édifice. Le bord de Meuse offre un cadre de vie exceptionnel. Il est primordial d'y proscrire le phénomène de littoralisation. Nous voulons vraiment garantir le maintien du patrimoine à son niveau actuel ».

Jambes a également connu le développement de surfaces destinées à des activités professionnelles. Ainsi, en 2022, quelque 410 m2 ont été alloués sur permis pour la création de nouveaux bureaux, et 184 m2 pour l'arrivée de nouvelles activités commerciales. Une légère baisse puisqu'en 2021, les autorités ont délivré des permis pour un total de 443m² destinés au développement de nouvelles activités commerciales, et de 448m² à l'usage de bureaux.

On rappellera que la ville soutient l'installation de nouveaux commerces à travers une prime de 5 000 €. Elle octroie également, sous l'intitulé Puls'action, une prime aux commerçants qui souhaitent renforcer l'attrait de leur activité ou de leur quartier.

Parmi les projets commerciaux, citons l'arrivée prochaine de l'enseigne McDonald's avec drive-in avenue Prince de Liège, juste à côté de l'enseigne Carrefour, avec mutualisation du parking. Cet ajout portera le nombre de commerces de restauration rapide, rien que sur cette chaussée, à trois enseignes, sans compter celles qui sont installées le long de la chaussée de Marche (N4).

Pour garantir une certaine diversification de l'offre Horeca, la Ville de Namur a pris le 11 octobre 2022 un moratoire visant à interdire tous projets d'installation sur son territoire (déménagement ou nouvelle construction) d'établissements de l'espèce de plus de 150 m² avec drive-in. Le projet de permis accordé à l'enseigne américaine avait été soumis antérieurement. Après ce restaurant, il ne restera dans l'escarcelle de la commune qu'un seul projet de ce type, lui aussi non soumis au moratoire, mais il ne concerne pas l'entité jamboise.

En 2016, en cohérence avec le Schéma régional de Développement commercial adopté par le Gouvernement wallon (2014), ainsi qu'avec le Schéma d'Attractivité commerciale et la politique menée par le Collège communal, la ville de Namur a mis en œuvre un moratoire sur le développement commercial et Horeca de la chaussée de Marche (N4). Il visait à limiter la création de pôles d'attraction commerciale préjudiciables en couronne extérieure en vue de protéger le commerce en centre-ville et de lui préserver tant sa vitalité que l'opportunité de proposer une offre attractive et diversifiée. D'une durée de deux ans (du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2018), il a été reconduit et prolongé jusqu'en 2024.

Les chantiers se multiplient un peu partout dans l'entité : rue de Dave, quai de Meuse, rue

des Verreries, aux Comognes, à la Montagne Sainte-Barbe, etc., une liste trop longue pour pouvoir vous les citer tous cette fois-ci. Côté Jambes a donc pris le parti de vous proposer un inventaire non exhaustif des projets d'une certaine importance.

Le quartier des Comognes

Nous commencerons par le quartier des Comognes, qui compte plusieurs chantiers et projets différents. Le premier, nous l'avions évoqué dans le CJ 119, se situe juste derrière le Lidl, où le Foyer Jambois a construit un nouveau quartier de 13 logements (7 maisons et 6 appartements) desservis par une nouvelle voirie.

Aux Comognes toujours, un deuxième gros chantier s'étend entre la rue des Comognes à la rue de Sedent, précisément sur le site des anciens établissements Magondeaux. Il s'agit d'y construire quatre immeubles pour un total de 191 appartements avec charge d'urbanisme consistant à créer une voirie dédiée et un cheminement cyclo-piéton. Le projet était conduit au départ par un promoteur qui a assuré la construction de deux immeubles, les résidences Vue verte et Air, aujourd'hui terminés, avant de céder la suite au promoteur "e-maprod".

La construction des deux derniers immeubles avance et devrait toucher à sa fin en janvier 2024. La résidence Artémis (Bâtiment A) comprendra 51 appartements de 1 à 2 chambres et le second, la résidence Équinox, en totalisera 39. Chaque immeuble sera doté d'un parking en sous-sol pour voitures et vélos, et de 10 emplacements pour voitures à l'extérieur.

La voirie a été créée et, conformément au choix exprimé par le Conseil communal en février 2016 de féminiser davantage les noms des espaces publics et des voiries, ce nouvel axe routier porte le nom de Rue Julie Dessy. Quant à l'aménagement cyclo-piéton, il concerne la portion de la rue de Sedent comprise entre son croisement de la rue de Géronsart (longeant l'arrière de l'école Mariette Delahaut) avec la rue Julie Dessy.

Rue de Sedent

Non loin de là, rue de Sedent, le promoteur Lifting Construct développe « Les Côteaux de l'Orjo », un projet de trois immeubles pour un total de 24 appartements et 2 penthouses avec charge d'urbanisme, c'est-à-dire la création d'une voirie perpendiculaire à la rue précitée pour permettre l'accès aux immeubles. À terme, 4 maisons verront le jour sur le même site. L'aménagement prévoit au pied de chaque bâtiment des parkings pour voitures et vélos. Parmi ces 26 logements, 6 seront adaptables aux PMR et 3 seront gérés, comme le prévoit la commune, par l'Agence immobilière sociale (AIS). Est également prévu dans le cahier des charges l'aménagement d'un trottoir, d'un nouvel éclairage public et de plantations. Leur livraison est prévue au printemps 2024.

Les logements des Côteaux de l'Orjo répondront aux normes énergétiques les plus récentes

Rue de la Dame

En matière de réhabilitation, l'ancienne maison de repos « La Dame » est un bel exemple. Fermé depuis un certain temps, le lieu ne répondait plus aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'hébergement de personnes âgées et, à défaut de repreneur, il perdait sa vocation de maison de repos. L'immeuble est actuellement en cours de réhabilitation avec, pour projet, la création de 17 logements dont 6 adaptables aux PMR et de 2 appartements laissés à la gestion de l'AIS, comme le prévoit la commune.

Rue de Coppin

Un autre projet prendra corps à l'emplacement de l'ancienne imprimerie « Copie-Tout » située rue de Coppin, dont l'activité économique était arrêtée et pour laquelle il n'y avait pas de repreneur. Le nouvel immeuble en gestation deviendra une résidence comportant 9 appartements et portera le nom de « Résidence Brassens », en guise de clin d'œil à la chanson « Les copains d'abord » de Georges Brassens.

LOISIRS

The Flow by Charlie's :

Inscrire la base nautique dans le circuit touristique des gens

Pour sa quatrième saison, The flow se place dans une phase de développement et vise un double objectif : inscrire sa base nautique dans le circuit touristique des gens, que ce soit le temps d'une journée d'escapade ou d'un minitrip, et faire de ce lieu une étape clé pour les touristes et/ou les sportifs belges, français ou d'ailleurs, tout lui conservant ses caractères d'accessibilité à tous, de simplicité et d'accueil.

En dehors de ce nouvel objectif, The Flow propose son lot d'activités et de rendez-vous habituels à découvrir sur son nouveau site internet (https://theflowevent.be/fr/menu) ou sur sa page Facebook. Autre nouveauté : la possibilité de prendre un abonnement au Stand Up Paddle Club qui donne accès aux entraînements et à toutes les activités paddle de l'été.

Parmi les rendez-vous importants pour Bertrand Loute, c'est le Naow ; un concept ambitieux proposé par Charlie's Factory en coproduction avec le comédien namurois Nicolas Buysse et sa « Boite à idées ». L'enjeu ? Faire se côtoyer sons et lumières en live, avec port du casque pour éviter toute nuisance sonore, ainsi que poésie et pièces de théâtre, qui se joueront sur une scène flottante posée sur la Meuse. De quoi enrichir une offre événementielle et culturelle namuroise déjà bien diversifiée.

Naow : du 31 août au 2 septembre (en soirée) et le 3 septembre après-midi.

À TOUTES JAMBES

Armand Estievenart

C'est en février dernier que M. Armand Estievenard nous quittait. Il a été pendant de nombreuses années un pilier de l'Unitié des Sea Scouts de Jambes. Par ces quelques lignes nous souhaitions lui rendre hommage.

Les Olympiades

Les 25, 27 et 28 avril dernier, Christine Halut, échevine de l'Éducation, de la Petite Enfance et du Volontariat, inaugurait la 28e édition des Olympiades de la ville de Namur. La météo plutôt capricieuse des trois jours n'a pas entamé la motivation du millier d'enfants dont près de neuf cents élèves des écoles communales jamboises, venus s'essayer aux diverses disciplines athlétiques

Cet invisible... Cet incompris... Le syndrome fibromyalgique

Tel est le titre du nouveau guide santé/bien-être de Carine Stage dédié à la fibromyalgie, cette maladie chronique invisible. Elle y réunit récits et témoignages de patients, de proches et de praticiens confrontés quotidiennement à cette pathologie, ainsi que des clés et des conseils. Disponible « Au Bia Bouquin » à Jambes ou sur www.publier-un-livre.com.

Tour d'Anhaive - La restauration :

Une pratique minutieuse et collaborative

Restaurer une œuvre, c'est prolonger sa vie, tout en améliorant sa lisibilité au travers d'étapes qui, en théorie, peuvent être les mêmes d'une œuvre à l'autre : nettoyage, consolidation, stabilisation, protection, etc. En pratique toutefois, l'œuvre étant unique, sa restauration exige un travail particulièrement soigné.

La restauration ? Une mesure de sauvegarde parmi d'autres

La sauvegarde du patrimoine culturel matériel a pour but de permettre aux générations présentes et futures de profiter des objets du passé. Elle se réalise par le biais de diverses mesures et actions dont certaines relèvent de la conservation-restauration. Cette discipline comporte trois aspects : la conservation préventive, la conservation curative et la restauration. Alors que la conservation préventive comprend toutes les opérations indirectes (stockage, emballage, contrôle environnemental, etc.) permettant d'empêcher ou de minimiser les dégâts que pourrait subir une pièce en créant des conditions optimales de conservation, la conservation curative inclut quant à elle l'ensemble des actions qui sont menées directement sur l'objet lorsque son existence est menacée (assainissement, consolidation, etc.). Elle vise à stopper la détérioration d'une pièce, parfois même au prix d'une modification de son apparence. Pour sa part, la restauration consiste en une intervention directe sur l'œuvre visant à prolonger sa vie et à en améliorer la lisibilité, l'appréciation et l'usage. Les décisions prises dans le cadre de la conservation-restauration peuvent répondre à plusieurs de ces aspects, alliant par exemple conservation curative et restauration

Couvercle en céramique du Haut-Empire romain avant restauration

Le principal élément qui va en premier lieu conditionner le travail est, bien entendu, le matériau constituant l'objet. En effet, chaque matériau nécessite une intervention spécifique qui se fera selon des processus et des produits différents. Ce caractère propre implique que le restaurateur dispose de bonnes connaissances techniques sur le matériau concerné, mais également d'une solide expérience. Celle-ci lui permet d'entrer en familiarité avec l'objet, et de sélectionner les techniques nécessaires et adéquates à sa restauration. Afin de traiter ses céramiques gallo-romaines endommagées, le musée de la Tour d'Anhaive s'est ainsi tourné vers une spécialiste en la matière : Justine Gautier, conservatrice-restauratrice attachée au Centre d'Etudes et de Documentation Archéologiques du Musée du Malgré-Tout.

Un second élément qui oriente le travail de l'expert se trouve être l'utilisation sociale de l'objet, c'est-à-dire l'usage qui lui est réservé en tant que bien du patrimoine culturel. Que l'objet soit destiné à l'étude, à l'exposition ou encore à l'entreposage peut, en effet, conduire à réaliser

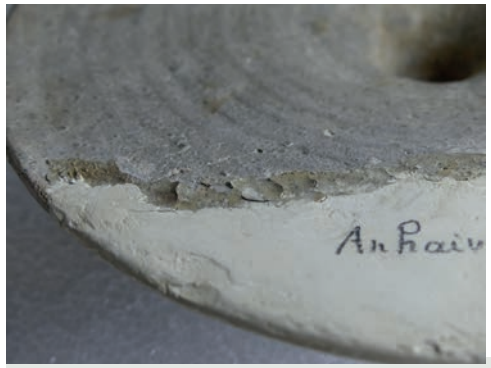

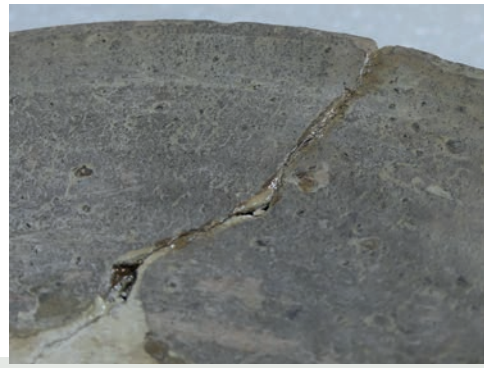

Détails du couvercle en céramique montrant les collages entre tessons et comblements. Deux adhésifs différents ont été utilisés, permettant d'affirmer que la pièce s'est brisée à deux reprises, la deuxième fois en 3 parties.

des choix d'intervention différents. Ceux qui ont présidé à la restauration de nos pièces de collection ont pour leur part été opérés en tenant compte de leur exposition future et en permettant la valorisation de leurs caractéristiques illustrant les enjeux mêmes de la restauration au cours du temps.

Enfin, malgré la spécificité de chaque œuvre, certains principes généraux se dégagent de la profession considérée et correspondent à un véritable code d'éthique à respecter impérativement. Parmi ces obligations déontologiques figure la nécessité pour le conservateur-restaurateur de respecter la signification esthétique, historique et spirituelle des biens qui lui sont confiés, de même que leur intégrité physique. Aussi a-t-il le devoir de suivre les trois principes de réversibilité, de traitement limité au maximum et d'intervention décelable. Toute action menée sur l'œuvre doit, en effet, pouvoir être annulée à tout moment afin de faciliter les interventions futures, se restreindre au strict minimum, et être encore perceptible à l'œil nu ou décelable suivant certaines méthodes d'examen.

En fin de compte, le restaurateur expérimenté comprend la matière première du matériau, sa création et ses techniques, et discute nécessairement avec le propriétaire, ou responsable légal, de l'histoire et de la destination propres à l'objet qui lui est remis. Son travail nécessite généralement un important volet de recherche et de documentation. Cette recherche prend la forme d'une « carte d'identification » répertoriant toutes sortes d'informations sur l'objet : période, provenance, auteur, technique, matériau, etc. Il lui est aussi indispensable de tenir un journal des différentes interventions permettant aux futurs restaurateurs de retravailler l'objet sur la base de matériaux plus appropriés qui pourraient avoir été découverts, et aux conservateurs de documenter la traçabilité de l'objet.

À gauche, couvercle en céramique du Haut-Empire romain en cours de restauration, à droite, après restauration.

Déontologie liée au chantier de restauration

Dans le cadre du travail de restauration réalisé par Justine Gautier sur un ensemble de céramiques gallo-romaines, les interventions consignées sur chacune des fiches de restauration traduisent le cadre et le respect du code déontologique lié à la profession. Les objectifs de la restauration y sont clairement stipulés :

- faciliter la lecture en respectant l'intégrité esthétique, historique et physique de l'objet ;
- rendre la lisibilité à l'objet en procédant à un nettoyage, à une éventuelle consolidation, et en reprenant la plupart du temps l'ancienne restauration ;
- améliorer la stabilité de l'objet et l'aisance de manipulation en consolidant les anciens collages ou en refaisant ceux qui le nécessitent à l'aide d'un adhésif stable dans le temps et réversible.

Réouverture partielle de la Tour d'Anhaive

Nouveau regard sur les collections

Salle principale de l'exposition

Hache romaine en fer découverte à Jambes (à gauche), mise en parallèle avec son homologue actuelle (à droite).

Après de nombreux mois de séchage et de travaux, le Musée de la Tour d'Anhaive vous rouvre partiellement ses portes. En effet, la remise en état du Corps de Logis, la remise en route des installations nécessaires à l'exposition des œuvres et le retour des objets archéologiques restaurés ont permis la réouverture du musée. Exposer les collections permanentes au sein d'un espace plus restreint était donc l'occasion de vous proposer une nouvelle exposition. En plus de vous donner exceptionnellement accès au palier du 1er étage, une nouvelle scénographie vous est proposée, revisitant les collections à travers un nouveau point de vue : celui de la comparaison entre le quotidien passé et celui que nous connaissons aujourd'hui. De la sorte, les collections jamboises exposées nous questionnent sur la rupture ou la continuité des formes, des fonctions et des paysages à travers le temps. Qu'est-ce que la modernité ? Tout a-t-il vraiment changé au cours du temps ou bien n'avons-nous finalement rien inventé ?

Cette exposition temporaire est aussi l'occasion de vous présenter des témoins archéologiques, historiques et photographiques inédits ! C'est pourquoi de nouvelles pièces viennent compléter nos collections permanentes. En effet, des objets archéologiques découverts à Jambes datant de l'époque romaine et de la Préhistoire nous ont exceptionnellement été prêtés par la Société Archéologique de Namur et par le Taxandriamuseum de Turnhout pour la durée de l'exposition. Ainsi, vous pourrez découvrir l'histoire de l'occupation de Jambes de la Préhistoire à aujourd'hui.

Vous aussi, devenez acteur du musée

La Tour d'Anhaive vers 1960

La Tour d'Anhaive lors des Journées du Patrimoine en 2005

Le saviez-vous ? Le Musée de la Tour d'Anhaive, musée de la vie locale, c'est avant tout votre musée. Vous pouvez bien entendu venir le visiter mais vous pouvez aussi le faire vivre par vos actions en collaborant avec son équipe. Pour ce faire, 3 possibilités s'offrent à vous :

Partager vos connaissances

Le Centre d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Jambes, associé au musée, recherche en effet à recenser et à rassembler les pièces témoins de l'histoire locale, et ce dans des buts de recherche, de conservation et de médiation de notre patrimoine. Chaque transmission d'information, de la simple photo à la donation, nous est très précieuse. N'hésitez pas à partager avec nous vos biens, vos connaissances et mêmes vos anecdotes historiques sur Jambes.

Devenir bénévole

Dans le cadre de la mise en place d'un plan de sauvegarde des biens culturels, le Musée de la Tour d'Anhaive constitue une réserve de volontaires prêts à aider son équipe en cas de sinistre. Ces volontaires pourront être appelés en renfort afin d'aider à l'évacuation et à la préservation des biens culturels du musée.

Vous souhaitez faire partie de ces volontaires et nous aider à sauvegarder le patrimoine jambois ? Prenez contact avec nous !

Nous rendre visite

Vous pouvez venir voir nos collections du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30 et les week-end de 14h à 18h et même participer aux Journées du Patrimoine, les 9 et 10 septembre 2023. Cet événement sera, cette année, consacré à la jeunesse. À cette occasion, nous vous proposerons bien évidemment l'accès à notre exposition temporaire, mais également d'autres activités : visite guidée extérieure, Escape Game pédagogique avec Jean de Flandre, ainsi que divers supports didactiques pour les familles et les enfants. Venez nombreux !

Vous souhaitez participer aux Journées du Patrimoine, nous transmettre vos savoirs ou faire partie des volontaires aidant à sauvegarder le patrimoine jambois ?
Dans les trois cas, prenez contact avec nous par e-mail (info@anhaive.be).

Église de Velaine-Jambes

Un an d'activité pour fêter le jubilé

Commencées en janvier 2023, les nombreuses festivités liées au 50e anniversaire de l'église de Velaine-Jambes se poursuivront jusqu'à la fin de l'année avec un dernier rendez-vous annoncé le 10 décembre.

Cinquante ans d'histoire d'une église pas comme les autres. Et pour cause : l'ouvrage est signé par Georges Lambeau, architecte ouvert aux tendances artistiques contemporaines et désireux de secouer certaines traditions poussiéreuses. L'occasion pour Côté Jambes de se plonger dans l'histoire de cet édifice à l'architecture résolument moderniste.

Une ancienne écurie en guise de chapelle

Pour bien saisir l'histoire de l'église de Velaine-Jambes, il faut se replonger dans le passé. Nous sommes en 1940, Velaine est une petite bourgade constituée de terres agricoles exploitées par nombre de maraîchers, les masuis. À proximité trône le Château d'Amée entouré de vastes terrains appartenant tous au baron De Lhonneux et à sa famille.

Jambes connaît un accroissement considérable de sa population et les besoins de logements sont importants. En 1952, le baron De Lhonneux revend son château ainsi que tous les terrains qui le cernent à la commune de Jambes. Celle-ci, sous la directive du bourgmestre Jean Materne, cède une partie des terrains au Foyer jambois, société de logement (coopérative créée en 1928) qui y construit la cité d'Amée. Peu avant, précisément en août 1944, l'abbé Emmanuel Labbé arrive à Velaine et devient le vicaire de ce qui n'était encore qu'une simple dépendance de la paroisse de Jambes. Le culte était célébré dans une ancienne écurie du château d'Amée transformée en chapelle et sise à côté de l'actuel nouveau siège social du Foyer Jambois, avenue du Parc d'Amée.

De la dépendance à la paroisse à part entière

En octobre 1957, sous l'impulsion de l'abbé Labbé soutenu par l'évêque de Namur André-Marie Charue, la dépendance de la paroisse jamboise devient une paroisse à part entière, et l'abbé E. Labbé en est le tout premier curé.

Dans le milieu des années 60, la population de Velaine compte trois mille habitants. L'explosion démographique qui n'a pas épargné le quartier a pour conséquence une augmentation de quelque mille cinq cents croyants pratiquants. La chapelle, trop petite, ne permet plus d'accueillir tous les fidèles en un seul office. Ainsi, en 1963, chaque week-end, cinq messes y sont célébrées : une le samedi soir et quatre le dimanche. Face à ce constat, le curé E. Labbé envisage de doter sa paroisse d'un nouveau lieu de culte mieux approprié, plus spacieux, plus accueillant et très lumineux.

L'urbanisation des terres agricoles

En 1965, E. Labbé, fermement décidé à doter sa paroisse d'une nouvelle église, se met à la recherche d'un lieu adéquat dans le hameau. À cette époque-là, Velaine est essentiellement composée de terres maraîchères. Le contexte démographique nécessite également la construction d'une école pour les enfants des environs. La commune achète alors à la famille Ronveaux, multipropriétaire, des terrains qu'elle possède rue Duhainaut et érige un important complexe scolaire inauguré le 8 mai 1964 qui n'est autre que l'actuelle école communale fondamentale de Velaine.

Apprenant cela, l'Abbé E. Labbé entre en négociation avec la famille Ronveaux pour obtenir d'elle qu'elle vende à la commune de Jambes, avec obligation d'y construire une église, une partie des terres du quartier Dive qui se trouvent entre l'avenue du Parc d'Amée, la rue Pierre du Diable et la rue Duhainaut.

Le terrain trouvé, il restait néanmoins encore à financer la construction. Une partie des moyens allaient venir sous forme de subsides de l'État belge sous condition d'une participation

L'abbé Emmanuel Labbé.

financière de la commune et de la paroisse. L'Abbé E. Labbé entreprend de sillonner le pays à la recherche de fonds par le biais d'une grande tombola organisée dans les différentes paroisses du diocèse où il célèbre l'office. Bien qu'il fût largement secondé par les paroissiens ainsi que par le Patro, dont il était lui-même le fondateur et l'animateur, quatre années lui ont été nécessaires pour réunir la part émanant de la paroisse.

Une église de facture moderne

Le maître d'ouvrage n'était autre que la commune de Jambes qui confia la réalisation à l'architecte bruxellois Georges Lambeau[1]. Celui-ci profita de la réflexion initiée sur le culte catholique par le concile Vatican II (1962-1965) pour imprimer sur l'église du XXe siècle la marque de la modernité. Ce concile qui, rappelons-le, instaurait la notion d'une assemblée physiquement participante induisant une réorganisation complète des espaces des lieux de célébration. Georges Lambeau s'inspira également du plan circulaire mis en œuvre par Roger Bastin dans la réalisation, en 1964, de la chapelle du pensionnat des Sœurs de Sainte-Marie Jambes. Les travaux ont débuté en 1969 et connurent quelques retards liés à certaines contraintes administratives et à quelques lourdes modifications des plans initiaux.

Georges Lambeau livra un bâtiment à l'architecture moderne et de forme semi-circulaire dont les murs, en grès de l'Ourthe, sont ceinturés d'une poutre de béton apparente

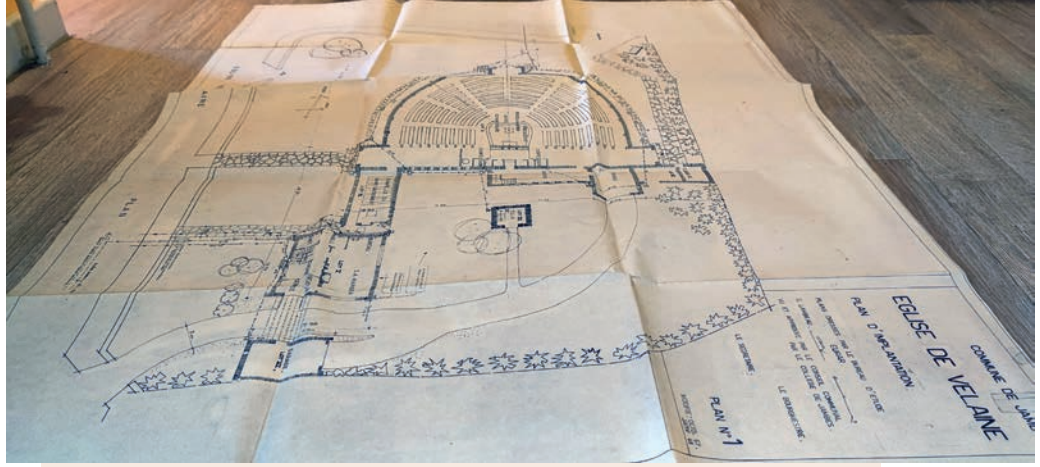

Plan d'implantation n° 1 de l'architecte Georges Lambeau de 1967.

d'environ 30m de diamètre. L'espace intérieur, à partir de l'accès principal, est axé sur l'autel, lui-même adossé à une paroi verticale en briques à l'appareillage en relief, soutenue par un pan de mur en pierre de taille assortie à l'autel et, de part et d'autre de celui-ci, par une vingtaine de piliers en béton de section rectangulaire. Espacés de façon régulière, les piliers donnent visuellement et physiquement accès à un long couloir qui mène, à chaque extrémité, à une entrée secondaire ainsi qu'à une petite chapelle, laquelle fait partie intégrante du bâtiment principal.

Le sol de l'espace cérémoniel s'incline légèrement vers l'autel et répond à l'envolée du plafond, en bois, lui-même subtilement détaché des murs périphériques de manière à ne laisser s'échapper de son pourtour qu'un filet d'éclairage artificiel. La partie cérémonielle n'est pas équipée de grandes fenêtres et n'offre donc pas la belle luminosité qu'espérait l'abbé E. Labbé. En guise de fenêtres, l'édifice dispose de vitraux verticaux et étroits réalisés par André Lapière. Pour ce faire, le maître verrier a opté pour une technique pour le moins innovante, peignant chacune des deux faces intérieures du double vitrage de motifs différents offrant une superposition de couleurs et de formes, et jouant sur la luminosité.

Une autre particularité de l'édifice pensé par l'architecte se situe au niveau du clocher puisque celui-ci se compose d'une grande tour carrée, isolée de l'église, située à l'arrière et accrochée au presbytère, qui domine l'ensemble.

Le 17 juin 1973, la nouvelle église fut dédiée au Sacré-Cœur et consacrée par Mgr André-Marie Charue, évêque de Namur.

En 2010, soit 37 ans après l'inauguration de l'édifice, la Ville de Namur a dû réaliser quelques travaux à hauteur de 116.000 € pour remédier notamment à des infiltrations d'eau, à des signes de fatigue du système de chauffage et au vieillissement des bétons.

La forme en demi cercle confère à l'église de Velaine modernisme et ouverture dans sa relation aux croyants, dans son engagement à un dialogue avec avec ses fidèles.

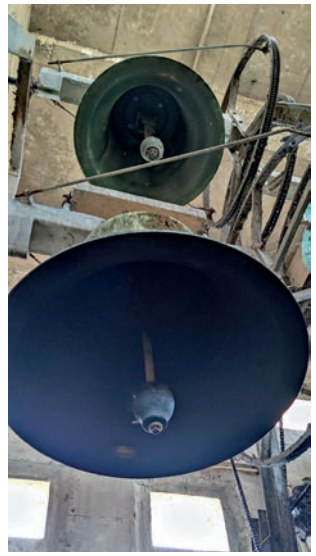

La statue du Sacré-Coeur portée en procession, le 16 juin dernier, depuis le Parc Astrid jusqu'à l'église en passant par l'ancienne chapelle de Velaine.

La fête se poursuit

Pour ce cinquantième anniversaire, la paroisse du Sacré-Cœur de Velaine-Jambes et son curé Gianpaolo Cesareo entouré de toute une équipe ont concocté de nombreux événements. Certains ont déjà eu lieu comme l'inauguration des festivités en présence du Vicaire général du diocèse de Namur, le chanoine Joël Rochette, qui a pu assister à la représentation théâtrale sur la nativité proposée aux jeunes de la paroisse. Le 17 mars, la Fraternité de Tibériade, en compagnie de son fondateur frère Marc Piret, a animé une veillée de prières ouverte à tous les paroissiens du doyenné de Jambes. À noter que cette veillée a connu un beau succès avec pas loin de 200 participants. Un autre moment important fut celui du 28 mai dernier, à savoir, à la paroisse du Sacré-Cœur, la célébration de la confirmation des jeunes provenant de trois paroisses jamboises.

Au cœur des festivités de ce jubilé s'est situé le week-end des 16, 17 et 18 juin. Ces trois jours ont été notamment ponctués par la procession durant laquelle la statue du Sacré-Cœur a cheminé au rythme de la Fanfare royale de la police de Namur Capitale, depuis le Parc d'Amée jusqu'à l'église, en passant symboliquement par l'ancienne chapelle de Velaine aujourd'hui désacralisée, située comme précisé ci-avant à côté du nouveau siège social du Foyer jambois. La procession fut suivie d'une messe et d'un concert assurés par les prêtres de Jambes dans la salle paroissiale « Le Clos de Velaine ». Le 17 juin, l'église ouvrait ses portes à une exposition historique et spirituelle. Et enfin, le 18 juin a fait place à la grande messe solennelle présidée par le nonce apostolique de Belgique, Monseigneur Coppola, ambassadeur du Vatican en Belgique. Le week-end s'est clôturé non sans humour, avec le spectacle théâtral consacré à la vie de Saint-Vincent de Paul.

D'autres événements sont encore à venir tout au long de ce second trimestre et jusqu'au 10 décembre 2023 (voir encadré).

50e anniversaire de l'église : les événements à venir

- Dimanche 20 août : célébration œcuménique à l'occasion du Festival mondial de Folklore.
- Samedi 9 septembre (20h00) : Concert du groupe bruxellois Feel God (Pop Louange)
- Dimanche 10 septembre :
  - à 10h30 : messe animée par les jeunes et bénédiction des cartables pour la nouvelle année académique ;
  - après-midi : détente et animation festive dans les jardins du presbytère avec stands de nourritures d'origines diverses, château gonflable pour les enfants, musique et karaoké, jeux et activités pour grands et petits.
- Dimanche 10 décembre :
  - à 10h30 : messe de clôture de l'année jubilaire ;
  - après-midi : concert des "Petits Chanteurs de Belgique".

Note

1. Georges Lambeau a signé les plans de la gare actuelle de Namur. Il a réalisé l'ancienne gare de Liège-Guillemins et celle de Charleroi-Central. À Namur, il a également collaboré en tant qu'architecte à la construction de la Maison de la Culture de Namur, la première en Belgique !

L'Institut Saint-Joseph

fête le bicentenaire des écoles primaire et maternelle

L'anniversaire a attiré plus de 300 anciens élèves.

Le 2 juin, l'Institut Saint-Joseph organisait une grande fête à l'occasion du bicentenaire de ses écoles primaire et maternelle. L'événement consistait en de grandes retrouvailles autour d'un barbecue en toute simplicité, dans une ambiance familiale, fidèle à la tradition de l'école. Le rendez-vous a connu un très gros succès avec la présence de plus de 300 anciens élèves toutes générations confondues. L'initiative en tant que telle a été très appréciée par tous les participants, de même que l'excellente organisation de sa mise en œuvre. Le côté familial s'est notamment concrétisé par le fait que plusieurs enseignants, en dépit du temps qui passe, se souviennent encore des noms et prénoms d'anciens élèves, à la grande surprise de ceux-ci.

Ce bicentenaire mérite que l'on se replonge dans la vie de cette école au parcours pas si tranquille. En effet, l''histoire des écoles primaire et maternelle Saint-Joseph est une succession d'achats, de donations, de démolitions et de reconstructions, de transformations, de rénovations durant deux siècles, et ce n'est pas fini puisque des projets mûrissent encore aujourd'hui.

Remontons dans le temps. Nous sommes en 1822, Napoléon 1er est mort depuis peu. Les soldats hollandais remplacent les Français après la défaite de ceux-ci à Waterloo. L'abbé Kinet alors curé à Jambes (de 1815 à 1826), aidé de deux sœurs de la Providence de Portieux (dans les Vosges), ouvre une école pour les filles dans la ruelle du Garde Champêtre. Hélas, un arrêté de Guillaume de Hollande ne tarde pas à imposer la fermeture de l'école.

Quelques années après l'indépendance de la Belgique, l'école des filles est reprise par les Sœurs de la Providence de Portieux et de Champion, puis vers 1836-37, par les sœurs de Champion seulement. L'école était située le long de la Grand Rue, à l'emplacement de l'actuelle Place de Wallonie. Elle accueillait 150 enfants et l'enseignement y était donné par une seule sœur. En 1840, afin de soulager un peu la charge de la sœur, une seconde classe est ouverte.

En 1854, l'administration communale achète une propriété le long du quai de Meuse et y installe l'école. À cette époque, on ne parlait pas d'école libre, d'école communale ni même d'école de l'Etat.

L'abbé Jeanmart (curé de 1859 à 1870) et le Conseil communal font appel aux Frères des Écoles chrétiennes pour s'occuper de l'enseignement destiné aux garçons jusque-là confié à des laïcs. Ces religieux appartiennent à l'Institut Saint-Aubain de Namur.

En 1862, ce même abbé décide d'ouvrir une classe gardienne mixte prise en charge par une religieuse. Il achète à cet effet à Marie-Désirée Mazy un terrain de 11 ares situé à la ruelle qui porte le même nom et fait construire un bâtiment de 18 m sur 9 sur lequel on peut encore lire aujourd'hui "École Saint-Joseph". Ce bâtiment sera exhaussé au siècle suivant par le Doyen Piron. Bien vite, une centaine de garçons y sont inscrits et répartis sur 2 classes.

En 1879, la loi du ministre libéral Van Humbeeck oblige toutes les communes à ouvrir une école officielle avec interdiction de subsidier une institution scolaire religieuse. Le roi Léopold II intervint personnellement pour que les écoles publiques puissent néanmoins accueillir le cours de catéchisme, qui sera donné en dehors des heures de cours par le prêtre de la paroisse ou par l'instituteur. Pour contrer cette loi, le baron Valéry de Coppin, bourgmestre de Jambes de 1885 à 1918, et le conseiller communal Alfred Van Opré créent un Comité scolaire pour récolter des fonds afin de construire une nouvelle école. Xavier Thibaut de Maisière, qui possédait un terrain le long de la ruelle Popelin (actuelle rue Van Opré), le met à la disposition du comité. Cet emplacement touchait l'extrémité du terrain de la ruelle Mazy occupé par l'école primaire Saint-Joseph (garçons) depuis 1862. Monsieur de Maisière (1843-1910) fut un grand bienfaiteur pour l'école. Riche industriel, administrateur de sociétés, il possédait dans la ruelle Mazy un moulin à écorce et une tannerie. La construction des locaux commence en septembre 1879 et les cours s'y donnent dès Pâques de l'année suivante. Les Sœurs y sont également logées. Ce comité, qui avait pris en charge les 2 écoles catholiques de Jambes, celle des garçons et celle des filles, sera dissous en 1885 quand le pouvoir politique deviendra plus favorable à l'enseignement catholique.

Le succès de l'école nécessite à nouveau la construction d'un 3e bâtiment perpendiculaire à la rue, formant ainsi un U encadrant aujourd'hui une cour des 1e et 2e années du primaire.

En 1913, les héritiers de Xavier Thibaut de Maisière décident de vendre leurs propriétés entre les rues Mazy et Van Opré. Les Sœurs acquièrent les emplacements sur lesquels l'école avait été bâtie ainsi que deux autres terrains qui leur serviront de potager. Prix : 17 506,73 francs pour une superficie totale de 28,38 ares, soit 6,16 francs/m²...

En 1914, durant la guerre, les Allemands endommagent trois classes. En 1918, les Sœurs achètent un terrain contigu. En 1919, l'école des filles compte 8 classes primaires et 3 maternelles.

En 1925, l'ASBL "Association des œuvres paroissiales du doyenné de Jambes" est constituée et devient propriétaire de l'école le 1er février 1927 grâce à une donation faite par Armand Thibaut. Le même jour, les héritiers de Xavier Thibaut remettent à l'ASBL la maison de l'ancien instituteur en chef, une petite demeure située près du bâtiment principal rue Mazy. Elle sera démolie en 2007.

De g. à d. Ch. Docquier (présidente du P.O.), M.-J. Stasse (ancienne directrice primaire), Ch. Dassy (ancienne Institutrice), A. Jacques (administrateur-délégué du P.O.), J.-P. Modave (ancien instituteur Primaire) et D. Pirson (actuel directeur École fondamentale St Joseph).

En janvier 1926, après 70 ans de présence à Jambes, les Frères quittent l'école des garçons. L'établissement est alors repris par des laïcs.

Le 18 août 44, nouvelles destructions à la suite du bombardement de Namur.

De 1950 à 1975, le curé-doyen Piron a été un véritable moteur pour l'école. Il fait construire en 1956 une salle de gym attenante au Cercle des Familles, puis exhausser le bâtiment principal rue Mazy. Il fait ériger un nouveau bâtiment entre la partie réservée aux filles et la partie attribuée aux garçons pour y aménager de nouvelles classes primaires, un pré-gardiennat et, au sous-sol, le PMS, le centre médical et la médecine du travail.

En 1975, l'école qui a bien grandi est à nouveau confrontée à un manque de place. Le P.O. achète la maison Dubois rue Van Opré et les bâtiments de la manufacture de tabac Burniaux afin d'y installer les classes maternelles actuelles.

Dans la nuit du 23 juillet 1984, un incendie détruit une partie du centre médical et une classe. Les dégâts s'élèvent à plusieurs millions de francs. M. le doyen Petitfrère, qui a repris l'école en charge (de 1975 à 2005), entreprend avec l'aide du P.O. des travaux de reconstruction et de réaménagement : nouvelles classes au-dessus d'une salle polyvalente et d'une salle de gymnastique réservée aux classes primaires.

En 1988, toutes les classes primaires sont mixtes, la grosse porte blanche qui séparait la cour des filles de la cour des garçons peut enfin disparaître et, avec elle, toutes les tentations de la franchir sans se faire punir.

2007, année des grands travaux. La maison Servais, rue Mazy, maison du concierge autrefois et partagée par la suite en 4 classes, est démolie. La petite maison bâtie en 1909 est également démolie pour faire place aux nouveaux bâtiments actuels afin de rapatrier les classes de la "Villa". Le long mur à rue décoré par l'artiste Gilbert Laloux est abattu, libérant un espace pour charger et décharger les enfants en toute sécurité. Le parterre de roses disparaît pour élargir l'entrée. Un nouveau préau se dresse au fond de la cour.

Cette année, seules les écoles primaire et maternelle fêtent le bicentenaire de leur création. L'histoire de l'école professionnelle ne commence qu'en 1898 par l'ouverture d'une école de coupe suivie en 1912 d'une section ménagère. C'est en septembre 1962 que 28 garçons entreront en première moderne.

Il est impossible de retracer l'histoire de cette école primaire sans évoquer Omer Laloux, instituteur puis directeur. Citer son nom c'est automatiquement revoir le rang d'élèves qu'il surveillait et menait matin, midi et soir de son domicile (à proximité de l'entreprise Bister) à l'école, et ce jusqu'en 1975, année de sa mise à la retraite. Bien vivace aussi dans la mémoire et le cœur des Jambois, Sœur Chantal, la dernière sœur en activité à l'école.

Classe de 6e primaire d'Omer Laloux, 1956 -1957.

Sources :

- L'Institut Saint-Joseph à Jambes (Philippe Mottequin - Mars 2010)
- Jean-Pierre Modave, ancien instituteur de l'école durant 30 ans

En 200 ans d'existence, l'école a connu beaucoup de développements et rebondissements. Elle a été fréquentée par de nombreux enfants. Certains sont natifs de Jambes, d'autres y ont passé toute leur scolarité avant d'y enseigner et, enfin, certains sont aujourd'hui bien connus du grand public. Pour n'en citer que quelques-uns, notons Madame Dassy-Van Spaendonck, l'ancien Archevêque de Malines-Bruxelles et Primat de Belgique André-Marie Léonard, le Père Tommy Scholtès, Serge Mottiaux (subsitut du procureur du Roi de Namur), Ronald Van Spaendonck (clarinettiste), Ludovic Capelle (champion de Belgique cycliste professionnel en 2001), Franck Defays (footballeur professionnel et maintenant adjoint de Felice Mazzù au Sporting Club de Charleroi), ... Nous avons pu rencontrer certains d'entre eux qui nous ont livré leur vision unanime d'une école qu'ils qualifient de familiale, accueillante, bienveillante et solidaire.

Comment êtes-vous arrivé à Saint-Joseph ?

Père Tommy Scholtès, porte parole des Évêques de Belgique

Je suis un cas particulier parce que je suis arrivé à Jambes l'âge de 7 ans avec mon frère de 12 ans et mes parents. Nous arrivions de Hollande parce que mon père allait travailler à l'usine Materne près de la gare de Jambes. Mon frère et moi ne connaissions pas un mot de français. Sur la recommandation de Madame Françoise Hotlet, assistante sociale des Conserveries Materne, et largement approuvés par Omer Laloux, alors directeur de Saint-Joseph, nous avons recommencé notre année scolaire. J'ai donc refait ma première primaire et mon frère aîné sa sixième. En quatre mois, j'avais déjà acquis une bonne connaissance de la langue de Molière. Mon bulletin de Pâques était tout à fait satisfaisant et, à celui de la fin de l'année, j'ai même décroché la grande distinction.

Serge Mottiaux, substitut du Procureur du Roi

Je suis Jambois d'origine. Mes parents habitaient rue Verte où se trouve toujours la maison occupée par ma sœur qui, elle aussi, est allée à l'école Saint-Joseph.

Quels souvenirs gardez-vous de l'école ?

Père Tommy Scholtès

Oh, j'y ai passé de très bons moments. C'était une école familiale et accueillante. On s'y amusait beaucoup ! Monsieur Laloux a été la figure clé de notre génération d'élèves. Je me souviens de ses rangs du matin et du soir. Les écoliers qui habitaient entre l'école et son domicile le suivaient en rang, deux par deux. C'est quelque chose qui s'était mis en place spontanément et qui a perduré longtemps pour le grand

bonheur des parents qui ne devaient pas se soucier d'aller chercher leurs enfants et les savaient en sécurité.

À l'école, il se passait toujours quelque chose. Je pense par exemple aux fêtes de l'école durant lesquelles nous assistions à la projection d'un film de Laurel et Hardy avec Monsieur Chaudoir au piano. Il y avait aussi les fêtes de fin d'année avec la remise des prix. On faisait des petites saynètes. Un jour, j'ai dû me déguiser en marin qui revenait de la guerre, et je me souviens qu'avec ma mère on a dû aller dans un magasin de farces et attrapes pour trouver le chapeau adéquat. Pour cette représentation, j'avais dû chanter « Brave marin revient de guerre, tout doux ». Je me souviens aussi d'avoir dû imiter Johnny Halliday : je portais un costume blanc avec une chaîne de twist pour danser. Parce qu'on dansait le twist en 1961 !

Il y avait aussi la marque Soubry qui venait une fois par an dans la cour de l'école avec un chameau. Durant toute la journée, on passait chacun à son tour sur le dos de l'animal, le temps de prendre une photo qui était ensuite vendue aux parents.

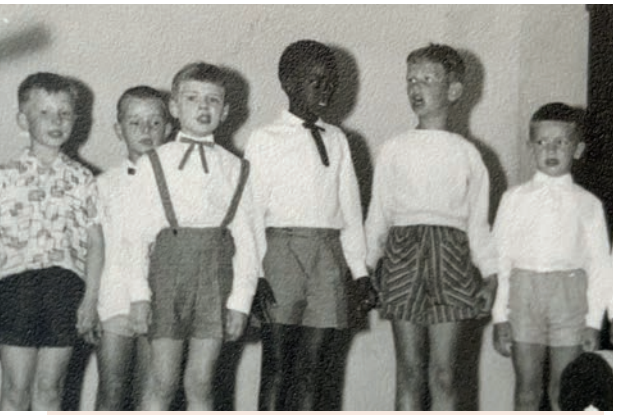

Classe de Tommy Scholtès (short ligné, 5ème en partant de la gauche).

Serge Mottiaux

Oh, d'excellents souvenirs. Il faut savoir que j'ai fait toute ma scolarité là-bas, du pré-gardiennat, à 1 an et demi, à la rhéto. Et vu que j'ai bissé une année, je peux dire qu'en tout, j'ai fait 18 ans dans cet établissement. Petit clin d'œil à Yvon Cauuet car je suis entré à Saint-Joseph la même année que lui, en 1972, et j'en suis sorti en 1990 au moment où il partait à la retraite.

Pour moi, Saint-Joseph, c'était une école à l'ambiance familiale où tout le monde se connaissait, un peu comme un grand village ou plutôt une grande famille.

À Saint-Joseph, il se passait toujours quelque chose. Les fancy-fairs, les spectacles des élèves, les crèches à Noël... Je me suis retrouvé dans la crèche vivante où je n'étais ni le bébé ni l'âne. (Rire). C'était chouette.

Je me souviens des personnalités que comptait le corps enseignant. Il y avait Madame Geron-Auspert (la maman de l'échevin), Madame Pâques qui portait à l'époque son nom de jeune fille, à savoir Mademoiselle Muller, Sœur Chantal qui était la directrice des filles, le Doyen Petitfrère. Ce dernier a bercé toute mon enfance. C'était un fameux personnage, incroyablement gentil, toujours à l'écoute de tout le monde, petits comme grands. Il connaissait les prénoms de tous les élèves. Un homme particulièrement investi dans les mouvements de jeunesse, qui s'est battu pour l'école et son doyenné. Quand je suis arrivé au barreau de Namur en 1999, le Doyen Petitfrère est venu me trouver pour me demander de faire partie du P.O. en tant qu'ancien élève et en ma qualité de juriste. J'ai accepté et je suis resté dans le PO et dans l'assemblée générale une dizaine d'années.

Auriez-vous une anecdote à partager avec nous sur votre séjour à Saint-Joseph ?

Père Tommy Scholtès

Il faut savoir qu'à l'époque, les garçons rentraient à l'école par le n° 20 de la rue Mazy et les filles par la rue Van Opré. Entre les deux, il y avait un chemin qui menait à la cour des filles et nous avions l'interdiction de passer chez les sœurs. Seules les fratries que les parents déposaient rue Van Opré pouvaient traverser la cour des filles pour aller côté Rue Mazy. Moi, je n'avais pas de sœur mais je me débrouillais pour quand même passer par la cour des filles.

Serge Mottiaux

À l'époque, l'école était encore séparée en deux parties avec les filles d'un côté et les garçons de l'autre. Je me souviens qu'entre les deux, il y avait une grande porte en bois qui s'ouvrait avec une grosse clé. On regardait par l'œilleton pour voir les filles. Et puis, j'avais toujours une petite astuce pour pouvoir passer par la cour des filles. J'invoquais le fait de devoir aller voir ma grande sœur. Et après, je faisais un peu mousser les copains en leur disant que j'étais allé voir les filles.

J'ai également un souvenir ému qui concerne le jour des frites du côté des filles. Je sentais cette odeur quand je passais par leur cour. Moi, je ne mangeais pas à l'école vu que j'habitais à deux pas de là. J'adorais, c'était magnifique.

Avez-vous encore aujourd'hui des liens avec l'école ?

Père Tommy Scholtès

J'ai toujours gardé des contacts avec mes anciens instituteurs, et pourtant, en cinq années primaires là-bas, j'en ai eu cinq différents ! Je pense notamment à Monsieur Bailly, mon instituteur de première primaire qui m'a appris le français. Nous sommes toujours en contact. Un jour, il m'a demandé s'il pouvait dire que c'était lui qui m'avait appris le français. (Rire). J'ai accepté bien sûr ! Je pense aussi à Monsieur Van Spaendonck. Ah lui, c'était Monsieur le grand sourire permanent ! Je l'ai retrouvé comme paroissien, tout comme Monsieur Balfroid, lorsque j'étais curé à Profondeville.

Et puis aujourd'hui, les réseaux sociaux nous aident beaucoup. L'école a plusieurs pages Facebook qui nous permettent de rester en contact, voire d'en renouer un avec des anciens condisciples, tout en faisant le lien avec le présent. C'est d'ailleurs très amusant, même si c'est indirect.

Serge Mottiaux

Oui, même si ça remonte à quelque temps déjà. Il m'est arrivé de croiser Monsieur Buxant, qui était notre prof de gymnastique en primaire. Il avait une voix grave qui portait loin et un charisme incroyable. Ses cours étaient toujours bien cadrés, même si nous ne disposions pas de grandes installations sportives. Il parvenait à réaliser beaucoup de choses avec peu de moyens. C'était un Monsieur que j'appréciais beaucoup.

Le lien avec l'école a toujours été là, avec des intensités différentes selon les périodes de la vie. Toutefois, grâce aux réseaux sociaux, et plus particulièrement grâce aux différentes pages Facebook de l'école, on renoue ou on crée des liens avec d'anciens élèves et professeurs, même d'actuels parfois, et c'est très sympathique.

Madame Dassy, retraitée

Madame Dassy a vécu toute sa vie pour l'école Saint-Joseph. D'abord élève, elle y fut également enseignante et aujourd'hui, alors qu'elle est retraitée, elle y est encore très active, remplaçant çà et là, directeur et enseignants. Elle fut une cheville ouvrière très active dans l'organisation de ce 200e anniversaire.

NE RATEZ PAS NOS SOLDES

50% et 70 %

SUR UN GRAND CHOIX DE MONTURES

ACTION TRIO

À L'ACHAT D'UNE PAIRE DE LUNETTE COMPLÈTE UNE SECONDE PAIRE ENTIÈREMENT GRATUITE + CHÈQUE CADEAU D'UNE VALEUR DE 80 EUROS POUR UNE AUTRE PERSONNE.

Actions sous conditions

Pearle opticiens

Philippe Pater
Opticien - Gérant
Pearle Opticiens a division of
GRAND OPTICIENS BELGIUM NV/SA

Ouvert :
Le lundi de 13h30 à 18h00
Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h00

Avenue Bourgmestre Jean Materne, 31 - 5100 Jambes
Tél. : 081/30.38.18 - philippe.pater@pearleopticiens.be
www.pearle.be